CONSTRUCTION D'UN PARC D'ESCALADE DE BLOC EN PLEIN AIR

PRESENTATION

L'escalade est un sport ludique dont la popularité est en forte croissance. Pourtant, il est difficile de se lancer gratuitement.

Le projet que je porte, **PUBLIC**, **GRATUIT** et **DESTINE A TOUS**, permettra de contribuer à la diversification de la communauté des grimpeurs grâce à la construction d'un **PARC D'ESCALADE DE BLOC EN PLEIN AIR**. La zone sera constituée de plusieurs modules, d'une hauteur de 2 à 4 m, en bois ou en béton projeté. Elle comprendra des voies de difficultés différentes, matérialisées par des couleurs spécifiques, afin que chacun puisse évoluer suivant son niveau, en autonomie ou en groupe.

Ce parc public, véritable salle artificielle à ciel ouvert, sera accessible à tous, petits et grands, débutants ou grimpeurs expérimentés, et permettra la **DECOUVERTE** ou **LA PRATIQUE SPORTIVE**, de cette discipline olympique.

Des zones de réception adaptées, la faible hauteur des modules et le choix de l'ensemble des matériaux garantiront la **SECURITE** des pratiquants. À l'image des aires de jeux traditionnelles pour les enfants ou des parcs de fitness en plein air, la zone ne nécessitera que **DEU D'ENTREMIEN**.

L'escalade de bloc, c'est un peu la version sans corde de l'escalade! C'est une forme d'escalade à part entière, avec une hauteur de mur réduite adaptée à une évolution sans assurage, ce qui en garantit son ACCESSIBILITE.

Unique en France, et en cohérence avec les Jeux olympiques de Paris de 2024, le projet permettra de diversifier l'offre sportive gratuite présente sur la ville. Ce lieu public, gratuit, novateur, **FAMILIAL** et **INTERGENERATIONNEL** sera complémentaire des salles et des sites naturels situés dans la région.

Le projet est facilement intégrable dans son environnement et pourra à ce titre trouver sa place au sein de la cité sportive de Penvillers ou dans le projet d'aménagement de l'Eau Blanche, porté par l'agglomération.

Le budget est modulable en fonction de la taille du parc.

VISUELS







